



# La PMSMP Période de mise en situation en milieu professionnel

### Pourquoi accueillir un stagiaire?

- pour rencontrer des futurs candidats poten-
- pour faire découvrir votre entreprise, votre métier
- pour défendre vos valeurs sociales
- pour contribuer à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.



## Qui peut faire une PMSMP?

Les demandeurs d'emploi mais aussi les salariés en reconversion professionnelle.

## Et pourquoi?

Pour découvrir ou confirmer une orientation vers un métier, pratiquer et tester un poste de travail, et aussi être évalué par son tuteur.





De quelques jours à 15 jours maximum en Vendée.

#### Rémunération?

La personne en PMSMP n'est pas l'employée de votre entreprise, et n'est donc pas rémunérée par vous.

Elle garde le statut, le régime d'indemnisation ou la rémunération dont elle bénéficiait antérieurement.

#### DOETH



L'employeur peut s'acquitter partiellement de l'obligation d'emploi en accueillant des personnes handicapées pour des PMSMP.

Cet acquittement est pris en compte pour le calcul dans la limite de 2% des effectifs.

### Cap emploi

Cap emploi intervient pour orienter le stagiaire vers des postes adaptés à ses contre-indications.

Cap emploi signe avec vous et la personne la convention de stage.

A l'issue de la PMSMP, un bilan avec le tuteur et un chargé de mission handicap Cap emploi est réalisé.







Retrouvez nous sur